

Questions orales

contenu américain et à expédier des millions de dollars canadiens aux États-Unis.

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, le député a dit en préambule à sa question qu'il y avait des échappatoires dans la loi. Cela relève du domaine hypothétique et c'est une affirmation à laquelle il est très difficile de répondre parce que nous ignorons à ce stade ce que Time Warner a l'intention de faire avec *Sports Illustrated*.

Dans les discussions avec les représentants de Time Warner, nous leur avons demandé de nous remettre un mémoire détaillé pour nous indiquer leurs projets. À la réception de ce document, nous étudierons ce qu'ils ont l'intention de faire, sinon nous attendrons que la première publication arrive au Canada, puis nous prendrons les mesures qui s'imposent, conformément aux règles actuellement en place.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Je lui ai souvent demandé, ainsi qu'à ses prédécesseurs, d'envisager de rendre l'imposition sur le revenu des particuliers plus progressive, notamment en créant de nouvelles tranches d'imposition dans les hauts revenus, c'est-à-dire ceux qui sont dans les six chiffres. La réponse que l'on m'a donnée le plus souvent, c'est que ce n'était pas possible parce qu'il fallait rester compétitif avec les États-Unis.

Étant donné que le président Clinton s'est engagé à créer une telle taxe et une nouvelle tranche d'imposition aux États-Unis, est-ce que le ministre des Finances va maintenant envisager de rendre le régime fiscal canadien plus progressif, en faisant ce que demande le NPD depuis longtemps et ce qui a été rappelé aujourd'hui par notre chef dans sa déclaration?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, si l'on prend en considération les impôts fédéraux et provinciaux, la proposition qu'a faite M. Clinton, hier soir, réduirait en effet la différence entre les taux marginaux les plus élevés au Canada et aux États-Unis. La proposition américaine conduirait à un taux marginal de 40 à 47 p. 100, alors que le taux marginal canadien est de l'ordre de 46,1 à 51,9 p. 100, en 1993.

En fait, à ce niveau, nos impôts sont encore beaucoup plus élevés qu'aux États-Unis.

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Monsieur le Président, le président Clinton a demandé aux Américains aisés de faire quelques sacrifices pour relancer l'économie et réduire le déficit, des sacrifices qui n'ont pas été demandés aux riches du Canada.

Je demande au ministre des Finances de reconsidérer la réponse qu'il vient de me donner et de reconsidérer aussi une chose que j'ai déjà demandée à maintes reprises, la suppression de la déduction des frais de représentation des sociétés, déduction qui coûte au pays 1 milliard par an. Il semblerait que le président Clinton veuille réduire ce genre de dégrèvement, ce qui enlèverait au ministre des Finances l'excuse, qu'il a souvent invoquée, qu'il faut rester compétitif.

Envisagera-t-il la suppression de ce dégrèvement au Canada, dégageant ainsi 1 milliard de dollars pour créer des emplois?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, lorsque le député parle d'échappatoires et déclare que les riches ne paient pas de taxes, il vise en fait, à bien des égards, l'utilisation par ces gens de l'exemption à vie sur les gains en capital. C'est ce qui réduit leur fardeau fiscal, il n'y a pas de doute là-dessus.

Ce que propose le député de façon indirecte, ou peut-être même de façon directe, c'est que nous supprimions l'exemption à vie sur les gains en capital. Ce n'est pas la position du gouvernement.

Il voudrait que l'exemption à vie sur les gains en capital. . .

M. le Président: Nous devons poursuivre. Le député de Moncton.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. George S. Rideout (Moncton): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Défense nationale ou à la personne qui la remplace en son absence. Il s'agit de la fermeture de la base et du dépôt de Moncton.

J'ai été heureux d'apprendre que, la semaine dernière, dans une déclaration que la ministre a faite aux médias à Charlottetown et à Halifax, elle acceptait de revoir la décision de fermer le dépôt de Moncton.